syctom mag
#86
JUIN 2025
LE MAGAZINE DE L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DES DÉCHETS MÉNAGERS

LES TERRITOIRES

« Faites le tri dans votre vie » : place aux déchets alimentaires

syctom-paris.fr
@lesyctom
syctom l'agence métropolitaine des déchets ménagers

SOMMAIRE

À LA UNE

Aurélie Principaud, nouvelle directrice générale des services **4**

Portraits d'agents : au cœur de la marque employeur **4**

Le Président angolais en visite à L'Interval **4**

Paris XVII incendié : le Syctom active son plan de continuité **5**

Souveraineté énergétique : exploiter le potentiel des déchets **6**

Le Syctom s'associe à ARTE pour une série animée sur les déchets **7**

ENJEUX & STRATÉGIE

Budget 2025 : un équilibre entre stabilité et ambition **8**

LES TERRITOIRES

« Faites le tri dans votre vie » : place aux déchets alimentaires **10**

Tom Mag sensibilise les jeunes au tri des déchets alimentaires **11**

Limiter le gaspillage alimentaire : les recettes de Récolte Urbaine **11**

LES INSTALLATIONS

L'Interval : un modèle d'innovation durable au service de la transition énergétique **12**

Isséane : des investissements pour renforcer la performance du site **13**

L'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine finalise sa modernisation **13**

INTERNATIONAL

Mauritanie : un projet pilote pour structurer la gestion des déchets **14**

Gestion des déchets : le Syctom à l'œuvre au Punjab **14**

L'ÉCO-ACTU

Des déchets plein la mer : l'urgence d'agir **15**

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La réparabilité des petits appareils ménagers : le défi du DZD 2025 **16**

RENCONTRE

Amélie Renaud, directrice de l'ADEME Île-de-France **18**

Syctom Mag est une publication du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers - 86 rue Regnault – 75013 Paris – Tél. : 014013 17 00
Directeur de la publication : Corentin Duprey • Rédacteurs en chef : Aurélie Principaud, Sara Mazetier • Directrice de la communication : Aurore Delacroix • Chargée des éditions : Solène Patron • Crédits photos : © Syctom / Florent Aceto, Franck Badaire, Bertrand Guigou, Nicolas Fagot - Studio 9, Mathieu Génon © ARTE France - DARJEELING - Auvergne-Rhône-Alpes Cinéma, 2025 © Récolte urbaine © Grdr © Ademe • Conception, réalisation, rédaction : Parimage • Document imprimé par Mérico Paragon, sur papier recyclé – ISSN 1769-8782

syctom l'agence métropolitaine des déchets ménagers

QR Code à scanner pour s'inscrire à la Lettre d'info

Retrouvez les actualités du Syctom sur :
syctom-paris.fr
@lesyctom

LE TRI + FACILE

Équilibre budgétaire, vision stratégique et résilience

Corentin Duprey
Président du Syctom

Dans un environnement marqué par une inflation persistante, la hausse des coûts de traitement et une évolution erratique des recettes matière et électricité, construire un budget à l'équilibre reste un défi majeur.

Investir pour transformer

En 2024, le Syctom l'a une nouvelle fois relevé grâce à la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, l'optimisation continue des coûts liés à l'exploitation ainsi que des efforts internes de rationalisation. L'avenant signé avec la CPCU en début d'année a par ailleurs permis d'augmenter et de sécuriser les recettes de vente de vapeur, contribuant directement au financement du service public. Grâce à ce pilotage budgétaire rigoureux, le Syctom maintient un engagement fort en matière de prévention et de sensibilisation. Côté investissement, il poursuit sa trajectoire ambitieuse en y consacrant une part essentielle à la mise en service de L'Interval, effective d'ici la fin de l'année. Le Syctom continue ainsi de structurer son modèle autour de trois piliers : performance industrielle, durabilité, circularité.

Une hausse ciblée de la tarification des objets encombrants a également été décidée, dans une logique de dissuasion d'un flux que l'on souhaite voir diminuer et de rééquilibrage économique qui reflète mieux les coûts réels.

Dans cette dynamique, la création d'une SEMop, baptisée « Asterya », a été votée à l'unanimité le 28 mars. Elle pilotera l'exploitation de L'Étoile Verte. Ce mode de gestion mixte nous permet de renforcer le contrôle sur l'opérateur privé et de garantir un accès privilégié à l'information, afin de faire du Syctom un outil de souveraineté énergétique et de transformation écologique des territoires.

> L'incendie du centre de tri à Paris XVII renforce notre détermination à bâtir un service public résilient.

Résilience face à la crise : l'après-incendie du centre à Paris XVII

Alors même que de nombreux projets structurants sont en cours, le Syctom a dû faire face à un événement d'une rare intensité : l'incendie, le 7 avril, qui a détruit le centre de tri à Paris XVII. Cette crise majeure a suscité une mobilisation exemplaire des équipes que je tiens à saluer pour leur réactivité et leur professionnalisme. Un plan alternatif de traitement et de valorisation des flux issus de la collecte sélective a été déployé dans l'urgence, permettant d'assurer la continuité du service public grâce à l'appui solidaire des syndicats de traitement partenaires dès le lendemain matin.

Aujourd'hui, nos priorités sont claires : sécuriser le site, identifier précisément les causes de l'incendie et, au-delà, tirer les enseignements nécessaires pour anticiper une réponse structurelle au sous-dimensionnement actuel des capacités de tri. Cette épreuve renforce notre détermination à bâtir un service public résilient, capable de s'adapter aux crises tout en accélérant la transformation écologique de nos territoires.

À l'échelle européenne, la gestion des déchets est aussi un sujet au cœur de l'actualité avec notamment l'entrée en vigueur, en février dernier, du règlement PPWR *(Packaging and Packaging Waste Regulation)*. Applicable à partir d'août 2026, ce texte impose de nouvelles obligations aux producteurs, distributeurs et consommateurs afin de renforcer la recyclabilité des emballages et promouvoir le réemploi. C'est aussi une opportunité pour questionner l'efficacité des filières REP (Responsabilité Élargie des Producteurs) et amorcer leur réforme, dans une logique de meilleure articulation entre logique industrielle, intérêt général et ambition écologique.

Tant d'enjeux et de défis à relever, qui nous obligent à nous adapter et à nous renouveler. C'est ce qui guidera la mission que j'ai confiée à Aurélie Principaud, en tant que nouvelle directrice générale des services du Syctom, dont je suis très heureux d'annoncer l'arrivée.

SALON DE L'AMIF

Participation des Services publics urbains du Grand Paris au Salon de l'AMIF les 3 et 4 juin

AGENDA

Réunions syndicales du Bureau (9h) et du Comité (10h30)

- Les 3 octobre, 14 novembre, 12 décembre

Université des Maires de l'Ouest Parisien

- Le 8 octobre, à Port-Marly (78)

COP30, Conférence internationale des parties

- Du 10 au 21 novembre, à Belém (Brésil)

Le Président angolais en visite à L'Interval

Dans le cadre de sa visite officielle en France, le Président angolais João Lourenço - accompagné d'une trentaine de personnes dont Guilhermina Prata, ambassadrice de l'Angola en France - s'est rendu, le 17 janvier, à L'Interval à Ivry-sur-Seine. Accueillis par Corentin Duprey, Président du Syctom, le chef d'État et sa délégation ont découvert l'installation et ses process de traitement avant l'entrée en exploitation du site. Cette visite a suscité l'intérêt du Président angolais, alors que la capitale de son pays, Luanda, est engagée dans un projet de centre de stockage et de tri. L'objectif : gérer efficacement et durablement les 2,1 millions de tonnes de déchets générés chaque année par les 7 millions d'habitant·es de la ville.

De gauche à droite : le directeur de projet IP13 M. Durrmeyer, le représentant de CEO Suez Afrique F. Doussin, le Président de la République d'Angola J. Lourenço et le Président du Syctom C. Duprey

Aurélie Principaud, nouvelle directrice générale des services

Spécialiste des politiques publiques et de la gestion territoriale, Aurélie Principaud prend la tête de l'administration du Syctom à un moment clé de son évolution, marqué par la transformation de ses outils industriels, l'intensification des politiques de prévention et le renforcement des coopérations territoriales. Forte d'une solide expérience dans de grandes collectivités et d'une sensibilité aux enjeux environnementaux, elle soutiendra le Syctom dans ses défis à venir, en matière de transition écologique, économie circulaire et performance des services publics. Depuis le 1er janvier, elle occupait les fonctions de directrice générale des services techniques. « *Rejoindre un acteur aussi central pour la gestion des déchets, en cette période d'enjeux environnementaux, sociétaux et financiers cruciaux, est un véritable engagement et une chance. Je suis impatiente de relever les défis quotidiens, comme la gestion du sinistre du centre de tri à Paris XVII, et de bâtir ensemble les solutions de demain avec agilité et innovation* », déclare-t-elle.

Bio express

- 2021 – 2025 : Directrice générale adjointe des services techniques de Paris Terres d'Envol (EPT 7, Seine-Saint-Denis)
- 2019 – 2021 : Directrice générale du Sietrem (syndicat de collecte et de traitement des déchets en Seine-et-Marne)
- 2014 : Obtention du concours d'ingénieur en Chef à l'Institut national des études territoriales (INET)
- 2006 – 2019 : Responsable du pilotage des politiques publiques (eau, assainissement, gestion de l'espace public) dans des intercommunalités d'Île-de-France : Communauté d'agglomération de Sénart, Plaine Commune
- 2000 – 2006 : Chargée de missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) et de maîtrise d'œuvre (MOE) pour la conception et la construction d'usines de traitement des eaux dans le secteur privé
- 2000 : Diplôme d'Ingénieure (Polytech Montpellier)

Portraits d'agents : au cœur de la marque employeur

Le Syctom lance une série de vidéos « Portraits d'agents » pour mettre en lumière les femmes et les hommes qui contribuent à l'efficacité du service public de gestion des déchets, tout en présentant la diversité des métiers, missions et projets. Ces portraits témoignent de l'expertise métier des équipes, qu'il s'agisse d'ingénierie, d'exploitation, de maintenance, d'innovation ou d'accompagnement des territoires. Ils illustrent la richesse des compétences mobilisées pour répondre aux enjeux environnementaux et techniques d'une filière en constante évolution.

L'objectif : renforcer la marque employeur, promouvoir la culture d'entreprise et la qualité de vie au travail, en offrant une vision authentique du quotidien des agent·es.

Chaque mois, un « Portrait d'agent » du Syctom est diffusé en ligne

Une nouvelle vidéo est publiée chaque mois sur www. syctom-paris.fr, la chaîne YouTube et les réseaux LinkedIn et Instagram (@LeSyctom).

Paris XVII incendié : le Syctom active son plan de continuité

Suite à l'incendie survenu en avril au centre de tri Paris XVII, le Syctom a mis en œuvre un plan alternatif pour garantir la continuité du service public de traitement des déchets.

Le 7 avril, un incendie d'une intensité exceptionnelle a ravagé le centre de tri dans le 17e arrondissement de Paris, mis en service en 2017. Malgré l'intervention de 200 sapeurs-pompiers, le feu a entièrement détruit le bâtiment de process et la halle de stockage des balles. Seul le bâtiment administratif a été épargné. Les analyses de la qualité de l'air, réalisées par le Laboratoire Central de la Préfecture de Police, ont révélé des concentrations de particules fines toutes inférieures aux seuils réglementaires, écartant tout risque de toxicité.

Développer de nouvelles capacités de tri

À la demande du procureur de la République, une enquête de la police judiciaire est en cours pour déterminer l'origine du départ de feu. « *Je salue le sang-froid et le professionnalisme des sapeurs-pompiers, ainsi que l'engagement sans faille des équipes du Syctom et de l'exploitant. Leur mobilisation a été exemplaire, tant dans la gestion de la crise que dans l'élaboration d'un plan pour garantir la continuité du service public. C'est un vrai défi car la perte de ce centre s'inscrit dans un contexte déjà tendu où les capacités de tri sont insuffisantes à l'échelle nationale* », a déclaré Corentin Duprey, Président du Syctom. Dès le soir du sinistre, un dispositif d'urgence a permis de gérer, sans rupture, les volumes de collecte de déchets, grâce à la solidarité entre acteurs publics et privés du territoire. Le Syctom a ensuite élaboré un schéma alternatif structuré qui repose sur la répartition stratégique des flux entre plusieurs sites assurant la réception, le transfert et le tri, répartis sur le territoire et hors Île-de-France.

Une reconstruction à envisager rapidement

Cette réorganisation s'est donc appuyée sur la mutualisation des moyens internes du Syctom et sur des coopérations intersyndicales préexistantes. Toutefois, ce sinistre met en lumière l'urgence de renforcer les capacités de tri. « *La hausse des collectes sélectives impose de nouvelles infrastructures adaptées. Un nouveau centre devra être reconstruit au plus vite, si possible sur le même site* », précise Corentin Duprey. Les discussions sont en cours pour définir les modalités de cette reconstruction.

Aucun impact n'est à prévoir pour les 900 000 Franciliennes et Franciliens concerné·es par le geste de tri

UN CATALOGUE D'ANIMATIONS POUR SENSIBILISER ET AGIR

Le Syctom propose aux collectivités adhérentes un catalogue d'animations « clé en main » pour renforcer la sensibilisation des habitant·es aux enjeux environnementaux de la gestion des déchets et de la consommation responsable.
Ludiques et interactives, ces animations s'appuient sur une approche participative menée par des éco-animateur·rices. Objectif : donner à chacun·e les clés pour agir concrètement en faveur de la réduction des déchets et adopter des gestes écoresponsables au quotidien. Accessible sur demande, le catalogue de quinze animations est un outil pratique pour enrichir les actions locales et mobiliser les publics autour des enjeux de la transition écologique.

Contact : sensibilisation@syctom-paris.fr

Souveraineté énergétique : exploiter le potentiel des déchets

Le 13 mars, la 8e Conférence nationale des déchets ménagers portait sur le thème « Déchets ménagers : la valorisation au service de la souveraineté énergétique et industrielle ». Un débat essentiel à l'heure où les tensions sur les ressources et les prix de l'énergie imposent d'explorer toutes les alternatives.

« On peut imaginer un monde sans déchet mais il existera toujours un déchet résiduel. Celui-ci peut être source de création de valeur, économique, environnementale et sociale » rappelle Stéphane Delautrette, député et président de cette 8e conférence. Les échanges ont ainsi mis en lumière les solutions de valorisation des déchets, avec en filigrane une question centrale : leur potentiel en matière de production énergétique.

Des leviers à actionner

Le soutien à la valorisation d'énergies produites à partir des déchets résiduels est essentiel pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles. *« Face à la pénurie de ressources et dans l'actuel contexte géopolitique, le déchet pourrait enfin être reconnu comme une ressource stratégique. Une ressource énergétique propre pour le chauffage et l'électricité, un carburant pour des mobilités propres et une matière première de recyclage pour une économie de ressources naturelles. Enjeu de souveraineté, leur valorisation pourrait aider à surmonter la crise énergétique. La question est celle du temps : combien faudra-t-il d'années pour atteindre un modèle pleinement circulaire, où chaque tonne de plastique, métal, verre ou papier sera réinjectée dans l'économie ? »* s'interroge Corentin Duprey, Président du Syctom. L'incinération avec récupération d'énergie joue déjà un rôle clé dans cette transition. Mais d'autres leviers sont à activer, comme la méthanisation des biodéchets et la production de gaz vert, ou le développement des combustibles solides de récupération (CSR), encore sous-utilisés en France. Si les collectivités territoriales innovent pour optimiser la gestion des déchets, elles se heurtent à d'importants obstacles financiers

Pour Corentin Duprey, une réelle prise en compte des déchets comme facteur de souveraineté énergétique pourrait permettre à la France de mieux appréhender « le mur énergétique » auquel elle est appelée à faire face

> « Combien d'années encore pour atteindre un vrai modèle circulaire où chaque tonne de plastique, métal, verre ou papier est réinjectée dans l'économie ? »

et réglementaires. *« Nous sommes engagés dans une démarche d'innovation permanente pour valoriser les déchets mais les contraintes budgétaires et la complexité des normes freinent les investissements nécessaires à la transition énergétique »*, regrette Jean-François Vigier, président du SIOM de la Vallée de Chevreuse.

La question de l'efficacité des REP

La multiplication des filières à Responsabilité élargie du producteur (REP) complexifie également le paysage législatif pour les collectivités, qui doivent déjà composer avec des réglementations européennes. En trois ans, la loi Agec a ajouté 11 nouvelles filières, sans garantie de performances au regard des objectifs de l'Union européenne. Les résultats, peu satisfaisants, ont d'ailleurs été pointés du doigt par l'Inspection générale des finances. Autre actualité suscitant leurs craintes : l'entrée en vigueur du règlement européen PPWR et la perspective d'une consigne pour le recyclage des bouteilles plastiques et canettes. Si ce projet menace l'équilibre financier des collectivités, il risque aussi de casser la dynamique sur le geste de tri et donc les performances des centres de tri. *« Même s'il a été abandonné, il pourrait ressurgir malgré les propositions faites par les élu·es locaux pour atteindre les objectifs de recyclage fixés par la loi Agec »*, avance Romain Pélissou, directeur Recyclage au Syctom. Alors que la souveraineté énergétique est un enjeu majeur, il est urgent de reconnaître pleinement le rôle des déchets et de donner aux collectivités les moyens d'en faire un véritable levier de transition écologique.

Le Syctom s'associe à ARTE pour une série animée sur les déchets

Depuis la mi-juin, ARTE diffuse la série « ORDURES ! », une œuvre audacieuse qui interroge nos habitudes de consommation et remet en question notre rapport au tout-jetable. Un conte fantaisiste et contemporain sur les déchets pour lequel le Syctom est partenaire de production.

Et si les déchets prenaient la parole ? C'est le parti pris de cette mini-série inventive qui suit Gobi, un gobelet en plastique abandonné trop vite par sa propriétaire. Persuadé d'avoir été jeté par erreur, il part à sa recherche et croise en chemin des personnages improbables et attachants : les déchets. Peu à peu, Gobi prend conscience de son destin tragique, offrant aux spectateur·rices une immersion dans l'univers du déchet sous un angle décalé.

La parole est aux déchets

Pensée pour un public adolescent et adulte, « ORDURES ! » mêle habilement tragi-comédie et aventure dans une fable captivante. Ce format innovant de 48 minutes alterne prises de vues réelles et animation en stop-motion, apportant une dimension visuelle forte. Avec un ton pédagogique mais non moralisateur, la série joue sur les codes narratifs pour questionner, avec un ton décalé, notre rapport aux objets et leur cycle de vie. Elle invite chacun·e à repenser sa façon de consommer en transformant un sujet sérieux en une aventure captivante.
En soutenant cette production ARTE, le Syctom confirme son engagement en faveur de la sensibilisation du grand public aux enjeux de la réduction et du tri des déchets. Avec la série « ORDURES ! », l'animation devient un levier puissant pour interpeller, éduquer et inspirer des comportements éco-responsables.

« ORDURES ! »
Réalisée par Benjamin Nuel, écrite par Maxime Donzel et Géraldine de Margerie, Production Darjeeling. À voir ou revoir sur **www.arte.tv/fr**

Quand les objets du quotidien prennent vie pour inspirer des comportements éco-responsables...

Interview de **Marc Lustigman,**

Producteur de la série « ORDURES ! »

« Faire réfléchir sans culpabiliser »

Comment est né le concept de la série « ORDURES ! » ?
Marc Lustigman : Nous voulions parler des déchets, en particulier ceux à usage unique qui sont une aberration écologique. Pourquoi le plastique, conçu pour être réutilisable à l'infini, est-il devenu la base des objets jetables produits en série ? Nous avons proposé une approche fantaisiste et absurde pour faire réfléchir sans culpabiliser. Nous croyons au pouvoir de l'humour pour traiter un sujet avec sérieux. ARTE a été séduit par cette vision.

Évoquer la thématique des déchets à travers une série, est-ce compliqué ?
M. L. : Oui cela nous a pris trois ans, dont un an d'écriture. La principale complexité était de créer de l'action et d'humaniser des objets inanimés. Nous avons collaboré avec des expert·es en animation, illustration et narration pour donner vie à cet univers.

Quel est l'apport de partenaires comme le Syctom sur ce projet ?
M. L. : L'implication d'institutions comme le Syctom est primordiale pour rendre visible le projet. Ces partenariats nous permettent de délivrer un récit maîtrisé et de toucher un public déjà concerné par la question des déchets.

Partenaires : Darjeeling, In the box, Auvergne Rhône-Alpes, Arte, CNC.

1er prix du festival Stop-eMotion Days !
Ordures a reçu le 1er prix au festival Stop-eMotion Days de Venise, avec la mention spéciale du jury dans la catégorie longs-métrages. Ce festival international, qui s'est tenu du 2 au 4 mai, est consacré au cinéma en stop-motion, une technique d'animation qui mêle créativité, artisanat et narration à travers des images en mouvement.

Budget 2025 : un équilibre entre stabilité et ambition

Voté à l'unanimité par le Comité syndical le 28 mars, le budget 2025 du Syctom s'élève à 744 millions d'euros. Il se distingue par une stabilité des dépenses et recettes de fonctionnement, illustrant un effort soutenu de rationalisation et d'optimisation. Au-delà de la rigueur budgétaire, ce budget s'inscrit résolument dans une vision d'avenir, au service de la performance industrielle et de la transition écologique.

Malgré l'augmentation structurelle des coûts de traitement liée à l'inflation et à la hausse des tonnages issus des collectes sélectives, le Syctom maintient le cap de la maîtrise budgétaire. Ainsi, les dépenses de fonctionnement progressent de seulement +0,3%.

Optimisation des dépenses

Les dépenses d'exploitation, qui représentent près des deux tiers du budget de fonctionnement, sont même en légère baisse (-0,8%). Plusieurs facteurs expliquent la tendance : la diminution attendue des tonnages d'OMr à traiter, une optimisation de la disponibilité des sites ainsi qu'un moindre recours aux sites extérieurs, rendu possible par la prolongation du fonctionnement de l'usine à Ivry/Paris XIII. Par ailleurs, la maintenance et la modernisation des installations sont optimisées pour en limiter l'impact sur la section de fonctionnement.

En parallèle, le Syctom maintient son engagement en matière de prévention et de sensibilisation : 20 M€ y sont consacrés (fonctionnement et investissement) afin de poursuivre les efforts en faveur de la réduction des déchets et de l'amélioration du tri. L'accompagnement des territoires se poursuit avec les 8 contrats d'objectifs déjà conclus, fixant des engagements chiffrés en matière de collecte et de tri, assortis d'un programme d'actions. Les recettes connaissent quant à elles une légère progression (+0,3%) malgré un contexte contrasté. Cette progression repose sur une hausse limitée de la redevance (+4,1%) et une augmentation plus notable des recettes liées à la vente : la vente de vapeur (+6,4%) grâce à la hausse négociée des prix, et la vente de matières (+18,9%) soutenue par une revalorisation des prix. Cette dynamique est toutefois freinée par une chute des recettes d'électricité (-62%) due à la baisse des quantités produites et à la forte diminution des prix de vente.

Le budget 2025 du Syctom affiche des investissements forts pour sécuriser et fiabiliser ses infrastructures

2025 : année clé pour les grands projets d'investissement

Côté investissement, le Syctom renforce son engagement avec un budget de 177,8 M€ (+9,2%). L'année 2025 sera une année charnière pour plusieurs projets d'envergure : la mise en service de L'Interval à Ivry-sur-Seine, la modernisation de l'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine, le lancement du marché de construction du site à Romainville-Bobigny, les expérimentations du projet Cométha et le démarrage des travaux de l'installation de biométhanisation à Gennevilliers. Ces investissements traduisent aussi la volonté du Syctom de sécuriser et de fiabiliser ses infrastructures, avec notamment le déploiement d'une nouvelle politique de gestion du patrimoine. L'incendie survenu en avril au centre de tri à Paris XVII pèsera lourdement sur les finances du Syctom, tant en coûts directs liés aux dégâts qu'en dépenses engagées pour pallier la perte de capacité de tri et assurer la continuité du service public. *« En maintenant ses dépenses de fonctionnement tout en poursuivant son programme d'investissement, le Syctom assure une gestion optimisée des déchets. L'accent mis sur la modernisation des infrastructures et la prévention-sensibilisation des citoyens confirme une stratégie durable et responsable, en ligne avec nos engagements environnementaux et économiques »* souligne Thierry Le Gac, président de la commission Évaluation des coûts et des tarifs au Syctom.

Le budget en quelques chiffres clés

744 M€
Montant global du budget

177,8 M€
Montant dédié à l'investissement

20 M€
Montant global dédié à la prévention et à la sensibilisation

Un système tarifaire incitatif

La tarification est définie par nos statuts et comprend une part population (15 % de la redevance) et une part relative au tonnage, correspondant à 85 % de la redevance.
Pour la part relative aux tonnages, le système tarifaire du Syctom se lit à un double niveau. Il se distingue, d'une part, par une tarification incitative pour favoriser les collectes sélectives et les déchets alimentaires et, d'autre part, une tarification dissuasive pour diminuer les Omr, objets encombrants et anomalies de tri.

Part population

6,3 €/hab

Part tonnage

Tarifs dissuasifs

Objets encombrants
150,3 €/t
Tarif moyen

Ordures ménagères
109,4 €/t

Tarif spécifique

Anomalies de tri
129,4 €/t

Tarifs incitatifs

Collecte sélective et déchets alimentaires
25,4 €/t

Déchets végétaux
37,2 €/t

Part tonnage : la fin du tarif unique pour les objets encombrants

Conformément aux orientations budgétaires, une augmentation de tarification a été décidée pour les seuls objets encombrants (OE). Cette hausse des tarifs vise à donner plus de cohérence au système tarifaire et à mieux couvrir leurs coûts réels de traitement.

Les flux des OE réceptionnés par le Syctom présentent en effet des caractéristiques particulières :

- **les « OE classiques »** affichent la meilleure valorisation matière avec un taux de 45 à 50 %.
  Leur coût net de traitement est légèrement inférieur à 143 € la tonne ;
- **les « tout-venants de déchèteries et dépôts sauvages »** affichent un taux de valorisation inférieur à 30 % et un taux d'enfouissement de 70 %.
  Leur coût net de traitement est légèrement supérieur à 195 € la tonne ;
- **les « OE assimilables à des déchets de chantiers »,** principalement des gravats et inertes, sont orientés vers des marchés spécifiques.
  Leur coût net de traitement est de 105 € la tonne.

Afin de tenir compte de ces différences au niveau du coût de traitement, de nouveaux tarifs seront appliqués dès cette année :

- **OE assimilables à des déchets de chantier :**
  105 € la tonne
- **OE classiques :**
  145 € la tonne
- **Tout-venants et dépôts sauvages :**
  200 € la tonne
- **Déclassement :**
  220 € la tonne

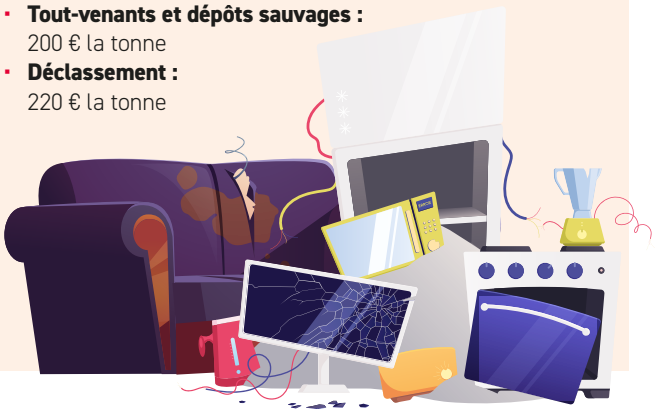

« Faites le tri dans votre vie » : place aux déchets alimentaires

Après avoir sensibilisé au recyclage du verre et à la réduction des déchets, le Syctom clôt sa campagne « Faites le tri dans votre vie » avec un 3e volet dédié au tri des déchets alimentaires.

Depuis son lancement il y a deux ans, la campagne grand public, portée par la signature « *Jeter moins, trier plus, c'est préserver nos ressources* », s'est déployée à travers de multiples canaux : affichage dans les transports, presse, réseaux sociaux, etc. À chaque thématique, des personnages emblématiques ont été mis en scène pour interpeller et inciter les citoyen·nes à mieux gérer leurs déchets. En 2023, la campagne incitait au recyclage du verre avec le message « Le verre se recycle à l'infini », tandis qu'en 2024, elle mettait l'accent sur la réduction des déchets à la source. La troisième séquence, initiée au printemps, se focalise sur les déchets alimentaires qui représentent une part encore conséquente des ordures ménagères. L'objectif est clair : encourager chacun·e à trier ses épluchures et restes de repas pour alléger les poubelles et favoriser leur valorisation en compost ou biogaz. Loin d'être anodins, les écogestes au quotidien représentent un levier puissant pour préserver les ressources et limiter l'empreinte écologique.

Le 3e volet de la campagne « Faîtes le tri dans votre vie » s'affiche notamment dans plusieurs gares d'Île-de-France

Du grand écran aux boulangeries : une visibilité renforcée

Pour ancrer ce message dans l'esprit du public, le Syctom continue d'adopter un ton décalé et non-culpabilisant. Les déchets sont toujours personnifiés et évoluent dans l'univers de l'accompagnement personnel. Cette année, trois nouveaux ambassadeurs atypiques prennent la parole : Charlotte la fane de carotte, Omar le marc de café et Solange la pelure d'orange. Ayant compris leur rôle dans la préservation des ressources, ces personnages sont enfin prêts à passer à l'action. Ils symbolisent ainsi la prise de conscience collective et montrent qu'un simple geste peut avoir un impact considérable sur la gestion des ressources naturelles. Pour toucher un large public, le Syctom a renforcé sa présence sur des supports inédits et percutants : au cinéma, avec la diffusion de spots de sensibilisation avant les séances, et dans les boulangeries, avec la distribution d'un million d'étuis à baguettes aux couleurs de la campagne. En mettant en lumière des gestes accessibles à tous, la campagne ambitionne de créer un déclic collectif et encourage des pratiques plus responsables.

UN PREMIER BILAN TRÈS PROMETTEUR

Lancée en 2023, la campagne « Faites le tri dans votre vie » s'inscrit dans une stratégie globale qui s'est déjà déclinée à travers deux séquences dédiées au recyclage du verre et aux écogestes. Son déploiement digital a rencontré un fort succès, générant des millions d'interactions, notamment sur SnapChat où l'adhésion du jeune public s'est confirmée. L'affichage massif dans les transports en commun (métro, bus, tramway), universités et centres commerciaux a renforcé la portée de la campagne permettant de toucher avec efficacité une audience plus large et diversifiée.

Tom Mag sensibilise les jeunes au tri des déchets alimentaires

Sorti en 2024, Tom Mag revient avec un 3e numéro, cette fois dédié au tri des déchets alimentaires. Avec ce « magazine des jeunes reporters », le Syctom poursuit son engagement en faveur de l'éducation environnementale des scolaires et de la sensibilisation aux gestes écoresponsables.

Ce printemps, le n°3 de Tom Mag a fait une nouvelle fois son entrée dans les classes de CE2, CM1 et CM2. Distribué gracieusement dans les établissements scolaires du territoire du Syctom, il constitue un outil pédagogique précieux pour les enseignant·es, leur permettant d'aborder de manière ludique et dynamique les enjeux de l'économie circulaire et de la gestion durable des ressources.

Des outils ludiques pour une sensibilisation efficace

Au fil des pages, les élèves retrouvent Tom et ses camarades, embarqués cette fois dans une enquête au réfectoire de leur collège. Confrontés au tri des restes alimentaires, ils décident de relancer un projet de potager scolaire, une initiative concrète pour explorer le cycle des biodéchets, de l'assiette à la terre. Autour de cette histoire captivante, racontée sous forme de bande dessinée, des quiz et jeux interactifs viennent enrichir l'apprentissage. Un poster central vient quant à lui expliquer les modes de valorisation des déchets alimentaires. Avec ce format pédagogique et ludique, les jeunes lecteurs et lectrices découvrent de manière concrète les bénéfices du compostage et son rôle dans la fertilisation des sols, et prennent plus facilement conscience de l'importance du tri à la source pour limiter la production de déchets. Ce nouveau numéro de Tom mag vient confirmer le rôle de support éducatif du magazine pour une nouvelle génération de citoyen·nes engagé·es dans l'adoption de gestes écoresponsables pour la préservation des ressources.
Ce numéro intervient en écho à la campagne grand public lancée au printemps sur ce même thème, et complète la stratégie du Syctom pour accompagner les territoires dans la mise en place du tri à la source des biodéchets, une obligation réglementaire depuis 2024.

Limiter le gaspillage alimentaire : les recettes de Récolte Urbaine

Dans le cadre de son dispositif d'accompagnement 2021-2026, le Syctom a choisi de soutenir le projet de lutte contre le gaspillage alimentaire porté par l'association Récolte Urbaine située à Montreuil, sur le territoire d'Est Ensemble.

La lutte contre le gaspillage alimentaire constitue un levier essentiel pour réduire le volume de déchets produits. La loi AGEC fixe ainsi l'objectif de réduire de moitié le gaspillage alimentaire d'ici 2025, par rapport à 2015, dans les secteurs de la restauration collective et de la distribution. Le Syctom en a fait une priorité et il soutient activement les collectivités et associations dans la mise en place d'actions ciblées. En 2024, il a alloué 120 000 € à des programmes de sensibilisation visant à limiter le gaspillage en restauration collective et à mobiliser le grand public autour de cet enjeu crucial.

Une soixantaine d'ateliers sont envisagés pour amener les participant·es à réduire le gaspillage alimentaire

L'art de cuisiner les restes

Le projet mené par l'association Récolte Urbaine à Montreuil illustre l'impact de cet accompagnement. Déjà bénéficiaire des aides du Syctom pour ses initiatives sur l'alimentation solidaire, l'écoconsommation et le réemploi d'aliments invendus, l'association souhaite développer un nouveau projet autour de la récupération d'aliments, la formation à la cuisine anti-gaspillage et la sensibilisation à une utilisation raisonnée des ressources. Il se déclinera en 60 ateliers adaptés à différents publics : les ateliers « Goûters Zéro Déchet » pour les enfants, les ateliers « Cantine jeunes » pour les adolescent·es et les ateliers « Cantine du soir » pour les habitant·es. Pour animer ces ateliers, l'équipe de Récolte Urbaine disposera de fruits et légumes récupérés, d'une épicerie sèche, d'un potager, d'une cuisine pédagogique, d'un camion et de matériels de cuisine, de composteurs et d'outils numériques pour optimiser l'impact de leur action. L'association ambitionne ainsi de changer durablement les habitudes alimentaires des citoyen·nes en leur offrant les clés pour cuisiner autrement, en contribuant en même temps à la réduction du gaspillage alimentaire à l'échelle locale.

L'Interval : un modèle d'innovation durable au service de la transition énergétique

D'ici la fin de l'année, L'Interval, la nouvelle unité de valorisation énergétique (UVE) d'Ivry-sur-Seine, entrera en service, marquant une avancée majeure dans la gestion des déchets ménagers en Île-de-France.

S'inscrivant dans une logique de réduction des nuisances et d'amélioration de la qualité de l'air, L'Interval est dotée de technologies avancées, notamment un traitement sec des fumées qui permettra une diminution significative des émissions atmosphériques et une réduction des prélèvements d'eau dans la Seine. Avec une capacité de traitement de 350 000 tonnes par an d'ordures ménagères résiduelles, soit deux fois moins que l'usine actuelle, cette infrastructure illustre une volonté forte d'être toujours plus performant au niveau environnemental, et de réduire la production de déchets tout en optimisant leur valorisation. L'énergie produite sera en grande partie réinjectée dans le réseau de chauffage urbain parisien, contribuant ainsi à la transition énergétique du territoire.

Les essais à chaud ont permis le réglage de la combustion des fours-chaudières et du traitement des fumées

Les grandes étapes à venir

Depuis son lancement en 2018, le projet a franchi plusieurs étapes clés et entre désormais dans sa phase finale. Au printemps 2025, les essais à chaud ont permis le réglage des fours-chaudières et du traitement des fumées. Des opérations de « chasse vapeur » ont également lieu en juin pour nettoyer les réseaux de tuyauteries et permettre la mise en service de la valorisation énergétique (plus d'infos sur www. syctom-paris.fr). Les livraisons des premières tonnes de vapeur au réseau de la CPCU et la mise en route de l'exportation d'électricité interviendront dès cet été. La phase de mise en service industrielle débutera quant à elle en fin d'année et sera suivie d'opérations de mise en repli et de sécurisation de l'ancienne usine afin de la déconstruire en toute sécurité.

> La chaleur produite sera réinjectée dans le réseau de chauffage urbain.

En parallèle de la déconstruction, les travaux de finition de L'Interval seront programmés : local d'accueil du public, voirie de desserte de sortie et habillage architectural le long du faisceau ferré.

Un parcours de visite immersif et pédagogique

Pour sensibiliser le grand public et les scolaires aux enjeux de la gestion des déchets, un parcours de visite enrichira prochainement le site. Ce projet s'inscrit dans la démarche globale du Syctom, qui développe des parcours pédagogiques sur plusieurs de ses installations. S'étendant sur plus de 700 m², ce parcours compte deux séquences. La première plongera les visiteurs dans un espace pédagogique dédié à la prévention et à la sensibilisation, avec des animations interactives sur la réduction des déchets. La seconde leur permettra d'explorer le fonctionnement de l'installation, de ses process industriels de valorisation énergétique à la maîtrise des rejets atmosphériques.
Point d'orgue de la visite, un espace audiovisuel offrira une immersion totale grâce à un film projeté sur un dispositif panoramique. Cette expérience virtuelle fera ressentir aux spectatrices et spectateurs « le pouls du centre », en les plongeant au cœur de l'activité du site, aux côtés des équipes en action et des machines en fonctionnement.
« *Il s'agit d'immerger le visiteur au cœur de cette cathédrale d'acier. On va pouvoir visualiser la poussière, ressentir la chaleur… Le film doit retranscrire des émotions* », explique Éléonore Doisy, scénographe.

L'Interval offrira un mieux-disant environnemental :

- ↘ Une réduction de 50 % des capacités de traitement
- ↘ Des rejets atmosphériques réduits
- Une neutralisation renforcée des polluants
- Une circulation diminuée
- Des odeurs maîtrisées et un bruit atténué

L'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine finalise sa modernisation

Après six ans de travaux, la modernisation de L'Étoile Verte touche à sa fin. Plus performante sur les plans énergétique et environnemental, l'installation se dote d'un nouveau traitement des fumées et renforce son intégration urbaine.

Les trois lignes d'incinération, chacune capable de traiter 28 tonnes de déchets par heure, sont désormais équipées d'un nouveau traitement sec des fumées, plus performant sur les plans environnemental et énergétique. Grâce à cette modernisation, l'installation affiche la meilleure performance énergétique de France. Chaque année, environ 1,1 million de MWh de chaleur sont injectés dans le réseau de chauffage urbain, tandis que 8 500 MWh sont valorisés sous forme d'électricité.
Ce rendement optimal s'inscrit dans un réseau énergétique local intégré, conçu pour alimenter des logements ainsi que des infrastructures publiques et privées du territoire. En parallèle, le traitement des eaux a été requalifié pour s'adapter aux nouveaux effluents et répondre aux exigences réglementaires renforcées.
La requalification architecturale et paysagère touche également à sa fin : nouvelle entrée côté Seine pour les bennes de collecte, nouveaux bâtiments administratifs et de bureaux tiers, espaces végétalisés et finalisation de l'œuvre artistique « Pixels Light » de Miguel Chevalier.

Une nouvelle SEMop pour exploiter L'Étoile Verte

Le Comité syndical du 28 mars a voté la constitution d'une Société d'économie mixte à opération unique (SEMop) pour l'exploitation du centre L'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine. Ce changement de statut concerne tous les sites du Syctom et s'opère au gré du renouvellement des contrats d'exploitation. Un choix motivé par 3 raisons majeures : une volonté de s'impliquer activement dans la gestion des sites ; un besoin de disposer d'une connaissance plus fine des coûts d'exploitation dans un objectif d'optimisation de ces derniers et la nécessité d'un pilotage partagé des enjeux.

Découvrez la vidéo sur les performances énergétiques de l'Étoile Verte sur la chaine YouTube du Syctom : L'Étoile Verte : fabriquer de l'énergie à partir des déchets ménagers !
www.youtube.com/watch?v=X_V7UBg0ZDo

La SEMop a été baptisée « Asterya »

Isséane : des investissements pour renforcer la performance du site

Le Syctom poursuit son programme d'optimisation du centre Isséane à Issy-les-Moulineaux, pour accompagner la montée en charge de l'installation et en garantir la performance dans la durée.

Depuis l'augmentation de sa capacité annuelle de traitement à 536 000 tonnes, des actions stratégiques se sont révélées indispensables pour garantir la performance, la durabilité et la sûreté de l'installation. Parmi les priorités : la poursuite du programme d'optimisation énergétique, des travaux de serrurerie et d'accessibilité des équipements pour améliorer les conditions de maintenance, des études sur l'amélioration du traitement des effluents industriels (liquides résiduels des procédés industriels) et le renforcement du suivi patrimonial du bâtiment et du second œuvre. Autre chantier majeur de l'année : la cybersécurisation du réseau informatique industriel afin de sécuriser les accès aux équipements et applications, les réseaux et sauvegardes. L'enveloppe de Gros Entretien et Renouvellement (GER) a été renforcée, tout comme la surveillance du site. Autant d'investissements qui confirment la volonté du Syctom d'assurer la fiabilité d'Isséane sur le long terme.

La cybersécurisation est l'un des points d'attention du Syctom sur le site d'Isséane

Mauritanie : un projet pilote pour structurer la gestion des déchets

Dans le cadre de son appel à projets Solidarité Déchets, le Syctom a choisi de cofinancer la mise en place d'un service pilote de pré-collecte des déchets en Mauritanie.

Laissées à l'abandon dans les rues ou brûlées. Tel est le sort réservé aux ordures ménagères à Sélibaby (Mauritanie), faute de gestion coordonnée des déchets. Une situation qui explique les problématiques sanitaires et environnementales du territoire, avec une production de déchets appelée à croître avec l'augmentation de la population. C'est dans ce contexte, et face à l'urgence à agir, qu'a été pensé un service pilote de pré-collecte des déchets. Soutenu par le Syctom, il sera déployé dans 4 quartiers de la ville. Il s'inscrit dans un projet plus vaste mené avec l'Agence française de développement sur l'adaptation des villes intermédiaires du Sahel.

Des formations pour une gestion responsable des déchets

Outre le dispositif de pré-collecte, le programme s'articule également autour de formations et de campagnes de sensibilisation de la population à la gestion responsable de leurs déchets. Si les résultats sont concluants, le projet pourrait à terme faire office de service modèle de gestion des déchets et être décliné à plus grande échelle, etc.

Un opérateur de précollecte en train de déverser les déchets collectés dans une zone de transit recommandée

PAROLE À

Zoé Vauquelin
Référente urbain et coordinatrice de programme à l'association Grdr Migration-Citoyenneté-Développement.

Nous avons adopté une approche participative et inclusive via des réunions de concertation et le renforcement des capacités des acteurs locaux sur la gestion du ramassage des déchets. Un comité de pilotage déchets a été mis en place pour assurer le suivi régulier du service, fournir les données commerciales, techniques et institutionnelles. En amont, une campagne d'élimination des dépotoirs sauvages et de nettoyage des rues a été organisée. Puis, une campagne de sensibilisation et de distribution des poubelles a été menée par les associations et les jeunes des quartiers.
Le Syctom a été le pilier de la réussite du projet, avec la mise en place d'infrastructures de base et de matériels indispensables pour assurer la gestion du service.
Les actions d'accompagnement ont favorisé l'appropriation du projet et l'adoption de bonnes pratiques par la population.

Gestion des déchets : le Syctom à l'œuvre au Punjab

Le Syctom accompagne l'Agence française de développement (AFD) dans l'élaboration d'un plan d'actions en faveur d'une gestion plus durable des déchets dans la province du Punjab, au Pakistan.

Face à une importante pollution de l'air, aggravée par des décharges non contrôlées et le brûlage sauvage des déchets, le gouvernement local a sollicité l'AFD pour bénéficier de son expertise. En réponse, l'agence a fait appel au Syctom, qui a mené en décembre, avec AirParif, une mission exploratoire à Lahore, capitale du Punjab. Objectif : identifier des solutions adaptées aux enjeux locaux. Si des acteurs comme la Lahore Waste Management Company sont déjà mobilisés, ces initiatives restent à renforcer. Le Syctom préconise ainsi la mise en place d'une planification régionale à court, moyen et long termes pour la gestion des déchets, l'évaluation des besoins en énergies renouvelables, en particulier pour les mobilités propres et l'étude d'une unité de valorisation énergétique. Des synergies autour de la production de biogaz et de la réduction des émissions liées aux transports ont été logiquement explorées. Le rapport du Syctom a été remis aux autorités du Punjab. Il détaille ces pistes de réflexion, ouvrant la voie à une amélioration durable de la gestion des déchets et de la qualité de l'air dans la région.

L'intervention du Syctom au Pakistan témoigne du savoir-faire français dans le traitement des déchets à l'international

Des déchets plein la mer : l'urgence d'agir

Du 9 au 13 juin, le Syctom a pris part à la Conférence des Nations Unies sur l'Océan organisée à Nice. Face à la pollution croissante de l'espace marin et ses impacts désastreux sur la biodiversité, la santé, l'économie et le climat, l'urgence d'une action concertée à toutes les échelles s'impose.

4 CHOSES À SAVOIR SUR LES OCÉANS

Indispensable régulateur du climat, l'océan...

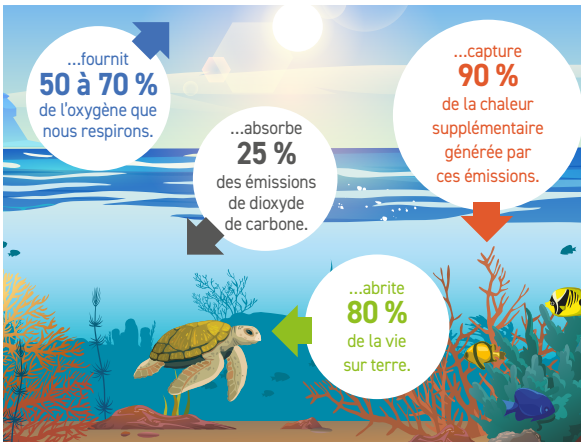

DÉCHETS MARINS : DE QUOI PARLE-T-ON ?

On appelle « déchets marins » les déchets jetés dans l'environnement marin ou qui ont gagné la mer via les cours d'eau. Ils sont de nature et de taille diverses : plastiques à usage unique (bouteilles, sacs, emballages alimentaires, pailles, bouchons) ; microplastiques (inférieurs à 5 mm et issus de la dégradation des plastiques, textiles synthétiques, etc.) ; filets et équipements de pêche abandonnés, etc.

Un 7e continent de plastique

Au Nord-Est de l'océan Pacifique, s'est formé un « dramatique » 7e continent. Véritable "vortex de plastique" tourbillonnant, il est composé de 3,5 millions de tonnes de déchets sur une zone mesurant 6 fois la France (source : l'Agence Européenne pour l'Environnement).

Les déchets plastiques représentent 85% des déchets marins.

Au moins 24 400 milliards de particules de micro-plastiques flotteraient à la surface des océans.

DEUX PRINCIPALES SOURCES DE POLLUTION

Les activités terrestres

Activités industrielles et agricoles, ruissellement urbain, etc.

Les activités maritimes

Pêche, transport maritime, tourisme.

> « 20 millions de tonnes de déchets issus des continents se retrouvent dans l'océan chaque année, dont 8 à 18 millions concerneraient les plastiques. »
> *(source : F. Galgani)*

80%

des déchets viennent de l'intérieur des terres.

Ils arrivent dans les océans par les cours d'eau, transportés par le cycle naturel de l'eau (abandon sur le bord des routes et des rues, activités industrielles et commerciales, activités agricoles, décharges sauvages, origines domestiques).

10%

des déchets sont abandonnés sur les rivages.

(usager·ères des berges et du littoral, infrastructures côtières).

10%

des déchets sont rejetés directement en mer.

(transport maritime, pêche, activités nautiques).

L'IMPACT DES DÉCHETS AQUATIQUES

SUR LA BIODIVERSITÉ MARINE

Ingestion, enchevêtrement, blessure voire mort des animaux.

SUR LA SANTÉ DE L'HOMME

Contamination de la chaîne alimentaire par les microplastiques et les produits chimiques toxiques.

SUR L'ÉCONOMIE

Perte financière pour les secteurs de la pêche, du tourisme et coût du nettoyage.

SUR LES ÉCOSYSTÈMES

Modification des chaînes alimentaires et destruction des habitats marins.

COMMENT AGIR POUR RÉDUIRE LA POLLUTION DES OCÉANS ?

- En réduisant la production des déchets : consommation de produits biodégradables et compostables, achat en vrac, préférence aux bouteilles en verre, etc. ;
- En sensibilisant le grand public, les acteurs industriels et de la mer ;
- En assurant une meilleure gestion des déchets à terre : collecte et valorisation ;
- En prévenant les dépôts sauvages de déchets.

Des actions fortes sont également mises en place, comme la plateforme de sciences participatives Zéro Déchet Sauvage (www.zero-dechet-sauvage.org) ou l'installation de points de collecte pour favoriser le ramassage de déchets sur les littoraux ou les berges des cours d'eaux.

QUE DIT LA LOI ?

L'arsenal juridique vise à réduire les plastiques à usage unique, grands responsables des déchets marins. La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (Agec) de 2020 a renforcé cette lutte, complétée par le Plan d'action « Zéro déchet plastique en mer » (2020-2025), qui déploie 35 mesures pour limiter les rejets et atteindre l'objectif de « zéro plastique rejeté en mer d'ici 2025 ».

La réparabilité des petits appareils ménagers : le défi du DZD 2025

Le concours Design Zéro Déchet (DZD) 2025 a mis la réparabilité des petits appareils ménagers au cœur de la réflexion étudiante. La cérémonie de remise des prix s'est tenue le 19 juin à Ivry-sur-Seine, en présence des parrain et marraine de l'édition, Natacha Poutoux et Sacha Hourcade du studio natacha.sacha et des trois partenaires ecosystem, RépareSeb et la fédération Envie.

Cérémonie de remise des prix du concours DZD 2025, à Ivry-sur-Seine

Chaque foyer français possède en moyenne entre 78 et 110 appareils électriques, dont environ un quart - essentiellement des petits appareils électroménagers considérés comme des « consommables » - finit dans les ordures ménagères. Le concours visait donc à promouvoir des produits à la fois recyclables et réparables sous l'accroche « (Auto)réparer plus, jeter moins ». Tout au long de l'année, les candidat·es ont bénéficié de séminaires, ateliers et master-class pour les sensibiliser et les accompagner sur ces enjeux. « *L'éco-conception des appareils électroménagers est essentielle pour prolonger leur durée de vie et optimiser leur recyclage. Le designer joue un rôle clé en intégrant, dès la conception, la réparabilité et en créant un lien avec l'utilisateur·rice. Plus les jeunes designers s'approprieront ces enjeux, plus le changement pourra s'opérer* », expliquent la marraine et le parrain du concours DZD 2025, Nathacha Poutoux et Sasha Hourcade du studio de design natacha.sacha. Pour cette édition, le Syctom a également souhaité accompagner les projets les plus innovants afin de faire passer les idées à la réalité : une nouvelle catégorie a été introduite pour concrétiser les projets, offrant aux participant·es une expérience proche de celle du monde professionnel. « *Nous constatons une réceptivité croissante des étudiant·es aux enjeux de l'éco-conception. C'est pourquoi nous avons renforcé notre soutien en favorisant la concrétisation des projets les plus prometteurs* », souligne Corentin Duprey, Président du Syctom.

L'essor des pratiques de réparation

Au-delà du concours, cette édition a mis en lumière l'essor des pratiques d'entretien et de réparation, sachant que beaucoup de pannes proviennent de défaillances simples ou d'un mauvais entretien. Elles sont encouragées par des initiatives telles que les Repair Cafés, donnant autonomie et fierté aux consommateur·rices. « *Il y a une prise de conscience de l'importance d'entretenir les petits appareils. Pour renforcer ces pratiques, il faut agir sur le prix, l'accès à des conseils simples d'entretien et l'ajout de signaux d'alerte sur les appareils* », analyse Laurène Cuenot, adjointe à la direction chez l'éco-organisme Ecosystem. Nesrine Dani, directrice du réseau de magasins Envie, souligne quant à elle l'enjeu économique et écologique : « *Le déséquilibre vient du faible prix des appareils neufs qui masque leur coût environnemental tandis que la réparation est onéreuse du fait de la main-d'œuvre. Il faut repenser notre rapport aux objets et avoir conscience de l'impact humain et écologique derrière chaque appareil.* » Pour Olivier Leduc, directeur de RepareSeb, tout doit se jouer dès la phase prototype : *« il faut intégrer la réparabilité dès le départ afin d'anticiper les ajustements nécessaires avant la fabrication des moules. Cette approche garantit un produit pensé pour durer et être facilement démontable* ».
Grâce à ces initiatives, le concours Design Zéro Déchet contribue à façonner une nouvelle génération de designers engagé·es, prêt·es à concevoir des objets plus durables et réparables.

Plus d'infos sur :
www.designzerodechet.fr

Une 13e édition sous le signe de l'innovation et de la professionnalisation

Pour sa 13e édition, le concours Design Zéro Déchet (DZD) a adopté une nouvelle formule plus professionnalisante, articulée en deux volets : un concours d'idées fidèle à l'esprit d'origine et un concours de projets ancré dans une mise en situation réaliste. Si le thème, les partenaires et les parrains restent identiques, les jurys et critères d'évaluation diffèrent selon les formats. Les lauréat·es ont été dévoilé·es le 19 juin à Ivry-sur-Seine, lors de la cérémonie présidée par Corentin Duprey, président du Syctom.

CONCOURS IDÉES

Prix Design produit · Projet valorisant l'entretien et l'auto-réparation
« PLOOF », *de Coline Dedieu, Léa Damman et César Lardon, étudiant·es à l'ENSCI, Paris*

Presque la moitié des ménages français sont équipés d'une bouilloire, objet pratique, mais gourmand en matière et constitué de différents éléments. Le projet repense la bouilloire domestique dans une forme plus économe - une résistance est directement plongée dans le liquide à chauffer (eau, vin, soupe...) - sous l'angle du durable, de la réparabilité et de la sécurité pour l'usager.

Prix Low tech du Syctom
« Kitchen Leg (Au pied levé) », *de Quentin Abraham, jeune diplômé, ENSCI*

Comment repenser le robot de cuisine multifonctions de façon sobre, design, ergonome, durable et accessible ? C'est sur ce questionnement que s'articule le projet. Le robot de cuisine se veut donc facile d'utilisation, ouvert, réparable et mécanique puisque mis en mouvement par l'action humaine qui se substitue ici au moteur et à son obsolescence.

Prix Design service · Projet de service le plus ingénieux
« Aux petits soins avec Colin », *de Léonie Olivier, Fanélie Poulet-Mathis, étudiantes à LISAA, Paris*

Avec ce kit pédagogique, le soin des petits électroménagers et les notions d'entretien et de durabilité s'invitent à l'école. Pour promouvoir les réflexes éco-responsables, cette boîte pédagogique par niveau (CP à CM2) apprend aux enfants à prolonger la vie des appareils grâce à des activités ludiques et interactives. Lesdites activités, qui ne produisent aucun déchet, peuvent être répétées. Elles favorisent une transmission inversée à destination des parents et enseignant·es.

Prix Écoconception · Projet présentant le plus fort gain environnemental
« D'air et d'eau fraiche », *de Gaspar Defaye, jeune diplômé, ENSCI, Paris*

Le projet est un rafraîchisseur d'air *lowtech*. Entre ventilateur et rafraîchisseur d'air, il utilise l'évaporation de l'eau et l'énergie humaine pour fonctionner. Il possède une partie en feutrine imbibée d'eau qui tourne (*via* une pédale actionnée par une personne) pour brasser l'air et le rendre plus frais grâce à l'évaporation. L'absence de composants électroniques et de moteur garantit une réparabilité par toutes et tous, une démontabilité totale, des matériaux remplaçables.

CONCOURS PROJETS

Prix Concrétisation
« Save it », *de Inne Moonen, Arthur Champion et Emma Pouzet, étudiant·es en DSAA objet, lycée Joséphine Baker, Toulouse*

Accompagner l'utilisateur·rice dans l'entretien, la réparation et le recyclage de son petit appareil électroménager pour prolonger sa durée de vie : c'est l'objet du projet qui s'inscrit pleinement dans une logique de responsabilisation et de réduction de l'empreinte carbone. L'application mobile, *Save it*, fait le lien entre l'utilisateur·rice, le réparateur·rice, les points de collecte et les contenus à disposition.

Déchets, économie circulaire, énergie : les priorités de l'ADEME IDF

L'ADEME Île-de-France accompagne les territoires dans l'adoption de pratiques durables grâce à son expertise, ses financements et ses actions de sensibilisation. Amélie Renaud, sa directrice, nous présente ces dispositifs liés à la gestion des déchets.

Amélie Renaud

Quels sont les enjeux de la transition écologique en Île-de-France et comment l'ADEME accompagne-t-elle cette transition ?

Amélie Renaud : Nos priorités d'action portent sur la rénovation énergétique des bâtiments (1er poste de consommation énergétique), l'essor des énergies renouvelables et de récupération (notamment la chaleur fatale issue des sites d'incinération), la promotion de l'économie circulaire pour réduire la production francilienne des déchets et l'amélioration de la qualité de l'air. Malgré les contraintes budgétaires, l'État maintient les efforts sur la décarbonation des réseaux de chaleur et le budget consacré à l'économie circulaire, même en diminution, demeure important au regard des enjeux associés.

Quelles bonnes pratiques l'ADEME recommande-t-elle aux collectivités pour devenir des territoires durables et attractifs ?

A.R. : L'essentiel est de mettre en œuvre une démarche structurée et globale pour déployer la transition écologique dans les politiques des collectivités et éviter une vision en silo, projet par projet. Avec le programme Territoire Engagé Transition Écologique, l'ADEME les aide à planifier et piloter des actions adaptées pour accélérer la transition écologique. La clé de réussite repose sur l'association, dès le départ, des parties prenantes au premier rang desquel·les se trouvent les citoyen·nes.

Comment renforcer la mobilisation des citoyen·es et acteurs locaux autour des enjeux de prévention des déchets et de circularité des ressources ? Quel rôle joué par l'ADEME ?

A.R. : L'ADEME entend favoriser la prévention des déchets et la circularité des ressources. Elle soutient les acteurs locaux de la réparation et du réemploi : structures du réemploi / réutilisation (recyclerie, ressourcerie) pour la valorisation des objets, structures dédiées à la réparation, systèmes de collecte pour réemploi (zones dédiées en déchèterie), acteurs contribuant à la seconde vie des produits (collectivités, relais territoriaux, associations de professionnels, etc.).

L'ADEME soutient le projet d'un site de méthanisation porté par le Syctom. Quels sont les enjeux stratégiques de ce type d'installation pour la région ?

A.R. : Ce type d'installation concilie production d'énergie renouvelable et retour au sol de matières organiques. De plus, les méthaniseurs comme celui du Syctom permettent une valorisation des déchets alimentaires en évitant l'enfouissement ou l'incinération. C'est d'autant plus intéressant que, dans la région, la consommation de gaz est importante et les biodéchets une ressource conséquente depuis l'obligation du tri à la source des biodéchets. L'enjeu est de veiller, en amont, à un tri rigoureux pour éviter les matières non organiques - plastiques en particulier - dans le digestat pour fertiliser les sols agricoles.

L'Île-de-France est-elle en bonne voie pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ?

A.R. : Atteindre cet objectif passe par la mobilisation de tous les acteurs. Les collectivités sont nombreuses à s'engager dans des programmes d'action pour le climat, l'économie circulaire ou la qualité de l'air. En ce qui concerne la collecte des déchets, notamment les biodéchets, nous devons collectivement accélérer nos actions. L'urgence climatique nous invite à poursuivre nos efforts et la direction régionale Île-de-France de l'ADEME est pleinement mobilisée en ce sens.

> « Avec le programme Territoire Engagé Transition Écologique, l'ADEME aide les collectivités à piloter des actions ciblées »

Énergie, climat, économie circulaire, innovation... De multiples acteurs mènent des actions en lien avec la question des déchets, apportent leur éclairage ou lancent des initiatives vers des modèles plus durables. Voici notre sélection d'actus à lire, à écouter ou à regarder !

#1er Festival de l'alimentation durable

Du 20 mars au 3 avril, Plaine Commune et les villes de son territoire ont organisé leur 1er Festival de l'alimentation durable. Avec une centaine d'animations au programme : visites de fermes, ateliers de plantation et de cuisine, concours de cuisine, animations...
www.linkedin.com/company/plaine-commune

#Journée mondiale de l'environnement

Le 5 juin, la République de Corée a accueilli les célébrations officielles de la Journée mondiale de l'environnement 2025, dédiée à la lutte contre la pollution plastique. Avec en ligne de mire : un accord mondial pour réduire l'usage du plastique et promouvoir des alternatives durables.
www.worldenvironmentday.global/fr

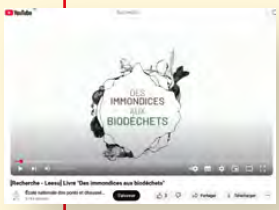

#Publication du livre « Des immondices aux biodéchets »

Fabien Esculier et Emmanuel Adler, auteurs du livre « Des immondices aux biodéchets » - fruit d'un partenariat de recherche entre le Syctom et l'École des Ponts ParisTech – reviennent sur le contexte, l'approche, la méthodologie et les objectifs dans lesquels s'est inscrite la rédaction de cet ouvrage retraçant l'histoire de la gestion des déchets organiques dans l'agglomération parisienne, de l'Ancien Régime à nos jours.
www.youtube.com/@EcoledesPonts

#Un Trimobile pour déposer les petits encombrants

Dispositif mis en place par la ville de Paris, le Trimobile permet aux habitant·es d'un quartier de déposer leurs petits encombrants dans les caisses prévues à cet effet. Dates, lieux, horaires du Trimobile changent tous les mois.
www.youtube.com (Direction de la propreté et de l'eau - Ville de Paris)

#Mannequins d'un jour pour promouvoir le réemploi

« Habillez-vous en recyclerie » : c'est le slogan de la campagne incarnée par des agent·es de Grand Orly Seine Bièvre. L'établissement public territorial a profité d'une période des soldes pour promouvoir le réemploi et sensibiliser à la surconsommation.
www.instagram.com/@grandorlyseinebievre

#REuse Economy Expo

Les 26 et 27 mai, la REuse Economy Expo - unique salon européen dédié à la réutilisation - a vu, au sein du Parc floral de Paris, la tenue de plus de 65 conférences, masterclass et ateliers. Organisé par le Réseau Vrac & Réemploi, il avait pour thématique : « Rendre le réemploi rentable à grande échelle en Europe ».
www.linkedin.com/showcase/reuse-economy-expo

• SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

@lesyctom

• EN VOUS ABONNANT À LA LETTRE D'INFO

Scannez
pour vous
abonner

www.syctom-paris.fr

syctom
l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers